



Grève des PNC easyJet : la FEETS-FO soutient le SNPNC-FO

Paris, le 4 août 2026

Les personnels navigants commerciaux d'easyJet France assurent, vol après vol, la sécurité des passagers autant que leur confort : ce sont eux qui gèrent les situations d'urgence, veillent au respect des consignes de sûreté et assurent la continuité du service en cabine. Le SNPNC-FO avec d'autres organisations syndicales (UNAC-CFE-CGC et UNPNC-CFDT) vient de déposer un préavis de grève.

Depuis près d'un an, les organisations syndicales alertent la direction d'easyJet sur la dégradation continue des conditions de travail des PNC : instabilité chronique des plannings, changements de dernière minute, trippings imposés vers d'autres bases européennes, rotations particulièrement pénalisantes. Aucune réponse concrète n'a été apportée. Cette instabilité n'est pas un simple inconfort d'organisation : elle touche directement à la fatigue des équipages et à la sécurité de tous, passagers compris, un enjeu que le seul respect des minima ne suffit jamais à garantir.

Ce n'est pas anodin : l'OMS classe le travail posté à horaires irréguliers, vols transméridiens compris, comme probablement cancérigène. C'est cette pénibilité qui justifie la CRPN, régime que le SNPNC-FO défend de longue date. Elle justifie aussi une exigence simple : des plannings stables, pour que la vie personnelle des PNC ne s'efface plus devant l'instabilité d'une compagnie.

Un préavis de grève ouvert couvre donc l'ensemble des PNC d'easyJet France, toutes bases confondues, du vendredi 7 août 2026 à 00h01 au mercredi 2 septembre 2026 à 23h59. Ce préavis fait suite à une alerte sociale déposée le 24 juillet, volontairement suspendue le temps que les habitants de Gironde sinistrés par les incendies puissent regagner leur domicile dans de bonnes conditions. Les organisations syndicales restent ouvertes à la négociation : si la direction apporte des solutions claires, concrètes et engageantes, le préavis pourra être levé.

La FEETS-FO apporte tout son soutien au SNPNC-FO et à l'ensemble des personnels navigants mobilisés. Elle mesure ce qu'un mois de mobilisation représente pour des salariés déjà fragilisés par des plannings instables : des jours de rémunération perdus pour faire valoir des droits qu'ils réclament depuis près d'un an. Elle appelle la direction d'easyJet France à ouvrir sans délai une négociation sérieuse sur la stabilité des plannings et les mesures protectrices demandées, plutôt que de laisser s'installer un conflit qu'elle a elle-même la responsabilité de prévenir.

Contacts :

Zaïnil Nizaraly, Secrétaire général, 07 84 26 73 06

Etienne Castillo, Secrétaire fédéral en charge du Transport Aérien, 06 37 92 06 43

FEETS FO

Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services **FORCE OUVRIERE**
46 rue des petites écuries 75010 Paris



✉ contact@feetsfo.fr

💻 www.feetsfo.fr

☎ 01 44 83 86 20

